

**FNB Indice 500 É.-U. CI (CUSA) – Parts ordinaires couvertes**  
**Gestionnaire : Gestion mondiale d'actifs CI**
**19 avril 2024**

Le présent document contient des renseignements essentiels sur le FNB Indice 500 É.-U. CI. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce fonds négocié en bourse (« FNB ») dans son prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion mondiale d'actifs CI au 1-800-792-9355 ou à l'adresse [servicefrancais@ci.com](mailto:servicefrancais@ci.com), ou visitez le site [www.ci.com/fr/](http://www.ci.com/fr/).

**Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.**

**Bref aperçu**

<b>Date de création du FNB :</b>	14 mai 2024	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Gestion mondiale d'actifs CI
<b>Valeur totale au 29 février 2024 :</b>	164,39 millions \$	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Gestion mondiale d'actifs CI
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série.		<b>Distributions :</b> Trimestriellement en mars, juin, septembre et décembre (tout revenu net et/ou remboursement du capital) et en décembre (tous gains en capital nets réalisés)

**Renseignements sur les opérations (période de 12 mois close le 29 février 2024)**

<b>Symbole boursier :</b>	CUSA	<b>Volume quotidien moyen :</b>	Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série.
<b>Bourse :</b>	CBOE	<b>Nombre de jours de négociation :</b>	Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série.
<b>Monnaie :</b>	\$ CA		

**Tarification (période de 12 mois close le 29 février 2024)**

<b>Cours du marché :</b>	Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série.	<b>Écart acheteur-vendeur moyen :</b>	Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série.
<b>Valeur liquidative :</b>	Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série.		

**Dans quoi le FNB investit-il?**

L'objectif de placement du FNB est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice boursier général américain, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, les parts ordinaires couvertes du FNB cherchent à reproduire le rendement de l'indice Solactive GBS United States 500 Hedged to CAD NTR (l'« indice »), ou tout indice qui le remplace. L'indice vise à suivre le rendement des 500 plus grandes sociétés du marché boursier américain.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 29 février 2024. Ces placements changeront en fonction des modifications apportées à l'indice Solactive GBS United States 500 Hedged to CAD NTR.

**Dix principaux placements (au 29 février 2024)**

1. Microsoft Corp.	7,0 %
2. Apple Inc.	6,2 %
3. NVIDIA Corp.	4,3 %
4. Amazon.com Inc.	3,7 %
5. Meta Platforms Inc., catégorie A	2,5 %
6. Alphabet Inc., catégorie A	1,9 %
7. Alphabet Inc., catégorie C	1,6 %
8. Eli Lilly and Co.	1,5 %
9. Broadcom Inc.	1,4 %
10. Tesla Inc.	1,3 %

<b>Pourcentage total des 10 principaux placements</b>	<b>31,4 %</b>
---	---------------

<b>Nombre total de placements</b>	<b>506</b>
-----------------------------------	------------

**Répartition des placements (au 29 février 2024)**

**Quel est le degré de risque?**

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

## Niveau de risque

Gestion mondiale d'actifs CI estime que la volatilité de ce FNB est **moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle série, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Gestion mondiale d'actifs CI. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB. Le niveau de risque peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

## Aucune garantie

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement de cette série de titres du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB. Toutefois, cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série.

## Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement de cette série de titres du FNB au cours de la ou des dernières années civiles. Toutefois, cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série.

## Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement de cette série de titres du FNB sur 3 mois. Toutefois, cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série.

## Rendement moyen

Cette section indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans cette série de titres du FNB. Toutefois, cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'une nouvelle série.

## Négociation des FNB

Les FNB détiennent un panier de placements, tout comme les fonds communs de placement, mais sont négociés en bourse comme les actions. Voici quelques aspects à garder à l'esprit au moment de négocier des FNB :

### Prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

#### Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de la valeur des placements d'un FNB peuvent influencer sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le moins élevé qu'un vendeur est disposé à accepter si vous voulez acheter des parts de FNB. La différence entre ces deux cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

## Valeur liquidative

- Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Cette dernière est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements d'un FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative est utilisée pour calculer l'information financière aux fins d'établissement de rapports – comme les rendements qui sont présentés dans ce document.

## Ordres

Il existe deux options principales pour effectuer des opérations : passer des ordres au marché ou passer des ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des titres au cours du marché actuel. Un ordre à cours limité vous permet d'établir le cours auquel vous êtes disposé à acheter ou à vendre des titres.

## Moment

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils au début et à la fin d'un jour de négociation. Envisagez d'utiliser un ordre à cours limité ou d'effectuer une opération à un autre moment du jour de négociation.

## À qui le FNB est-il destiné?

### Les investisseurs qui :

- recherchent une exposition aux 500 plus grandes sociétés du marché boursier américain
- veulent une exposition aux devises couverte en dollars canadiens
- investissent à moyen terme et/ou à long terme
- peuvent tolérer un niveau de risque moyen.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre cette série de titres du FNB. Les frais, y compris les commissions de suivi, peuvent varier d'un FNB à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Commissions de courtage

Il se pourrait que vous ayez des commissions à payer chaque fois que vous achetez et vendez cette série de parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon la société de courtage. Certaines sociétés de courtage peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.

### 2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du FNB.

Les frais de la série du FNB comprennent les frais de gestion, les frais d'exploitation et les frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série du FNB correspondent à 0,08 % de la valeur de la série du FNB. Puisque cette série est nouvelle, ses frais d'exploitation et de ses frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

### Commission de suivi

Si un FNB facture une commission de suivi, celle-ci est versée tant que vous possédez des parts du FNB en échange des services et des conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

## FNB Indice 500 É.-U. CI (CUSA) – Parts ordinaires couvertes

### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, veuillez communiquer avec Gestion mondiale d'actifs CI, ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Gestion mondiale d'actifs CI

15, rue York 2<sup>e</sup> étage  
Toronto (ON) Canada  
M5J 0A3

Tél. sans frais : 1-800-792-9355  
Courriel : [servicefrancais@ci.com](mailto:servicefrancais@ci.com)  
[www.ci.com](http://www.ci.com)

Gestion mondiale d'actifs CI est une dénomination commerciale enregistrée de CI Investments Inc.

Solactive AG (« Solactive ») concède des licences de l'indice Solactive GBS United States 500 Hedged to CAD NTR (l'« indice »). Les instruments financiers qui sont fondés sur les indices ne sont d'aucune manière parrainés, endossés, promus ou vendus par Solactive, et celle-ci ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, concernant : a) la pertinence d'investir dans les instruments financiers; b) la qualité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de l'indice et/ou c) les résultats qu'obtient ou qu'obtiendra une personne ou entité de son utilisation de l'indice. Solactive ne garantit pas l'exactitude et/ou l'exhaustivité de l'indice et n'est pas responsable des erreurs ou des omissions qui s'y rapportent. Malgré les obligations de Solactive envers ses titulaires de licence, Solactive se réserve le droit de modifier les modes de calcul ou de publication de l'indice, et Solactive n'est pas responsable des erreurs de calcul des indices ou d'une publication erronée, retardée ou interrompue à l'égard de l'indice. Solactive n'est pas responsable des dommages ou dommages-intérêts, notamment du manque à gagner ou des pertes d'exploitation ou des dommages ou dommages-intérêts particuliers, accessoires, punitifs, indirects ou consécutifs découlant de l'utilisation de l'indice (ou de l'incapacité d'utiliser l'indice).